

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du lundi 12 juillet 2021 à 20 heures
publié le 19 juillet 2021
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

L'an deux mil vingt-et-un, le douze du mois de juillet à vingt heures, dans le contexte de crise sanitaire de la pandémie de covid-19,

le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé dans la salle des Pargueminiers sous la présidence de Monsieur Jean-Marie COURTIN, Maire, en session ordinaire.

Compte tenu des circonstances sanitaires nationales, la réunion s'est tenue dans la salle des Pargueminiers (place des Sculpteurs-Tournié) avec la présence du public en nombre limité.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 24

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre de votants : 26

Date de la convocation : 8 juin 2021

Date d'envoi par courrier électronique : 6 juillet 2021

ÉTAIENT PRESENTS (24) : M. Jean-Marie COURTIN, M^{me} Nathalie DENIS, M. Michel FALANTIN, M^{me} Nicole BRUNEAU, M. Alain DEJEAN, M^{me} Fabienne GABET, M. Joseph JAFFRÈS, M^{me} Nathalie CABRIÉ, M. Jacques GRIFFOUL, M. Jean-Marie RIVAL, M^{me} Dominique SCHWARTZ, M. Nicolas QUENTIN, M^{me} Christine OUDET, M. Philippe DELCLAU, M. Lionel BURGER, M^{me} Mélissa SÉVERIN, M. Thomas MALBEC, M. Jean-François VARGUES, M^{me} Nicole ESPAGNAT, M. Patrick PARANT, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M. Joël PÉRIÉ, M^{me} Liliane ÉLICHABE, M. Lionel MAURY, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSEES AVEC POUVOIR (2) ET ÉTAIT ABSENTE (1) : M^{me} Josianne MARTINEZ-CLAVEL (pouvoir 1 à M. Philippe DELCLAU), M^{me} Delphine COMBEBIAS (pouvoir 1 à M. Lionel BURGER), M^{me} Anaïs MARCHESI (absente).

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistaient à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

M. Lionel MAURY est élu secrétaire de séance à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2021 : adopté par 25 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL n'ayant pas participé à cette séance).

C – Ordre du jour et conflits d'intérêt

Monsieur le Maire invite les élus à parer aux conflits d'intérêt pouvant apparaître dans l'ordre du jour et à ne participer ni aux débats ni au vote pour les points concernés.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 13 AVRIL 2021

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 13 / 2021 – Association nationale des Croix de guerre et Valeur militaire – Adhésion et cotisation 2021 : *pris acte.*

02 – Décision n° 14 / 2021 – Extension des terrasses 2021 – Gratuité : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL – GOUVERNANCE - PERSONNEL

01 – Communauté de communes Quercy Bouriane – Montant de l'attribution de compensation définitive 2021 : adopté à l'unanimité.

02 – Personnel municipal – Création de postes : adopté à l'unanimité.

03 – Personnel – Communauté de communes Quercy Bouriane – Convention de mise à disposition d'un agent administratif de Gourdon : adopté à l'unanimité.

04 – Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine du Sénéchal – Boutique 2021 – Vente des publications : adopté à l'unanimité.

05 – Cantine scolaire – Tarifs 2021-2022 : adopté à l'unanimité.

06 – École de musique municipale – Tarifs d'inscription pour 2021-2022 : adopté à l'unanimité.

07 – Le Vigan ALSH – Convention de mise à disposition d'une animatrice musicale 2021 : adopté à l'unanimité.

08 – Tarifs municipaux – Mesures exceptionnelles de réduction – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

BUDGET – FINANCES – FISCALITE

09 – Budget principal – Décision modificative n° 01 / 2021 – Virement de crédit : adopté à l'unanimité.

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – ÉQUIPEMENTS – FORETS – TRAVAUX

10 – Ancienne gendarmerie – Vente à l'amiable d'un bien immobilier communal : adopté par 25 voix pour et 1 abstention (M. Jean-Pierre COUSTEIL).

11 – Écoles Daniel Roques et Hivernerie – Opération de rénovation – Diagnostics et programme de travaux : adopté à l'unanimité.

12 – Rue des Pargueminiers – Aliénation d'immeuble municipal : adopté à l'unanimité.

13 – Bien sans maître – Parcelle AD 41 – Rue de la Mole – Acquisition municipale : adopté à l'unanimité.

14 – ENEDIS – Engarlande – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

15 – ENEDIS – Place du Foirail – Borne IRVE – Raccordement électrique – Convention de servitude : adopté à l'unanimité.

16 – Tour de ville – Nouvelle Borne IRVE – Convention préalable avec Territoire d'Énergie Lot (TE46) : adopté à l'unanimité.

17 – Société BEYNAT ROCHE – Convention de dépotage à la station d'épuration du Bléou : adopté à l'unanimité.

18 – Opération de construction de 2 bâtiments équipés de panneaux photovoltaïques – Mission de maîtrise d'œuvre – Consultation : adopté à l'unanimité.

ASSOCIATIONS – CULTURE – PATRIMOINE – SPORTS – TOURISME

19 – Office municipal des sports – Mise à disposition d'équipements sportifs – Règlements intérieurs : adopté à l'unanimité.

DIVERS

20 – ACTION GOURDON – Ouverture dominicale 2021 – Avis du conseil municipal : adopté à l'unanimité.

21 – Centre hospitalier Jean Coulon - Motion pour l'octroi d'un appareil d'imagerie par résonance magnétique : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée si elle a des questions diverses à formuler.

M. Lionel MAURY fait état des conditions indignes de logement des maîtres-nageurs : il conviendra de préparer leur accueil en amont pour la saison estivale 2022.

M. Jean-Pierre COUSTEIL : degré d'avancement du rond-point de la Maladrerie : travaux annoncés en novembre 2021. Monsieur le Maire précise qu'ils auront lieu dans le second semestre 2022. Projet de déviation ? Mme Nathalie DENIS précise que des sondages ont été réalisés.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 22 heures 00.

Le Maire,



Jean-Marie COURTIN